



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue 8 septembre 2010, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

On manque pas de fronts !

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Manon Perron, trésorière
Francis Lagacé, 2^e vice-président

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Patrice Benoit, environnement et développement durable
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Lisa Courtemanche, solidarité internationale
Jean-Hugues Bastien, droit au travail
Linda Boisclair, condition féminine
Donald Picotte, LGBT
Caroline Tremblay, santé et services sociaux

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Le président souhaite la bienvenue aux membres et souligne qu'il s'agit de la deuxième assemblée générale du mandat 2010-2013. Lors de l'assemblée de juin, nous avons terminé d'adopter les résolutions du congrès. Dans les faits, il s'agit de la première assemblée depuis que les délégations sont renouvelées. Gaétan Châteauneuf remarque qu'il y a plusieurs nouveaux visages dans la salle et en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux et nouvelles délégué-es. Il poursuit en informant les membres qu'avec un congrès vient le nouveau plan de travail. L'exécutif se réunira deux jours pour élaborer le nouveau plan de travail. Par la suite, l'équipe se rencontrera deux jours également, pour revoir ledit plan de travail et le même exercice sera répété avec le conseil syndical à la fin du mois.

Le président poursuit en précisant que même durant la période des vacances l'actualité était au rendez-vous. C'est ainsi qu'au cours de l'été, une entente de

principe est intervenue dans le secteur public; les assemblées générales pour entériner ou non l'entente auront lieu en septembre. Il y a aussi eu un règlement pour les membres des trois syndicats CSN à Héma-Québec.

Le gouvernement Harper a encore une fois, fait preuve de répression, lors du G20, en faisant plus ou moins un millier d'arrestations, dont de nombreuses détentions arbitraires; plusieurs personnes arrêtées ne connaissent même pas les accusations portées contre elles. Le conseil central donne son appui aux arrêtés du G20.

Cet été, dans le dossier du Journal de Montréal, une décision a été rendue par la juge Trahan dans laquelle elle impose une amende de 79 000 \$ au STIJM et à la CSN pour outrage au tribunal au lieu de 1 300 000 \$ comme le réclamait l'avocat patronal. À la suite de cette décision, Quebecor a congédié 9 personnes dont le président du syndicat et en a suspendu 115 malgré le processus de conciliation en cours. Il y a cependant une bonne nouvelle dans le dossier: le gouvernement Charest a nommé Jean Poirier comme médiateur spécial. Il y a aussi les jeunes libéraux qui proposent de moderniser le Code du travail pour adapter la loi anti-briseur de grève aux réalités actuelles. Les quatre présidences des centrales syndicales ont écrit une lettre ouverte pour réclamer la modernisation de la loi anti-briseur de grève.

Le 27 août, il y a aussi eu une entente de principe dans la construction.

Le 15 août, le CCMM et la CSN ont participé au défilé de la fierté gaie. Gaétan Châteauneuf souligne que la CSN a remporté le prix du jury pour la meilleure interprétation de la thématique *nos super héros !*

Les groupes écologistes réclament un moratoire sur les gaz de schiste. Il y aura un rassemblement contre les énergies sales, le 12 septembre.

Gaétan Châteauneuf souligne qu'au fédéral les libéraux se rapprochent des conservateurs et entrevoit la possibilité d'élections.

Vendredi 10 septembre, se tiendra la Journée mondiale de prévention du suicide.

Le président rappelle qu'il faudra mettre en application les résolutions du congrès et que la première à mettre en place est celle du Réseau de solidarité.

La Marche mondiale des femmes s'en vient. Plusieurs activités se tiendront du 12 au 17 octobre à Montréal et en région. Les activités culmineront le 17 avec la marche à Rimouski.

Bonne assemblée à toutes et à tous.

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf informe l'assemblée qu'il y a eu changement de déléguée du Grand Nord, c'est maintenant Jacqueline Bernier du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava qui sera déléguée officielle. Le président souligne sa présence dans la salle.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2010
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
9. Conflits
 - Dévoilement de la mosaïque du réseau de solidarité
10. Coalition contre la loi 103 (écoles passerelles)
11. Politique d'approvisionnement responsable (PAR) du CCMM-CSN
12. Élections
 - a) Comité lettres de créance
 - b) Délégation du conseil central au conseil confédéral
13. Divers
 - Semaine nationale sur la santé et la sécurité au travail

- Marche mondiale des femmes
- Spectacle bénéfique pour le Forum mondial Éducation
- Rassemblement contre les énergies sales
- Journée mondiale de la prévention du suicide

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Alain Favreau**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2010

**Il est proposé par Nancie Labelle
Appuyé par Linda Boisclair**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2010 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Jean-Pierre Bourgault**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Yves Rivard du Service de la syndicalisation, fait le point sur les syndicats à affilier et les syndicats en instance d'accréditation.

Présentation des nouveaux syndicats à affilier.

**Il est proposé par Lisa Courtemanche
Appuyé par Charles Allen**

Que l'on accueille et affilie les syndicats suivants :

**Syndicat du personnel enseignant de QAA-CSN / QAA teaching staff Union
— CSN (03-09-077)**

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio CVSL – CSN (14-09-159)

ADOPTÉ

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Richard Ledoux**

Que l'on accrédite les délégué-es inscrits sur la liste. (voir annexe)

ADOPTÉ

9. CONFLITS

Journal de Montréal

Gaétan invite les membres de l'assemblée à signer la pétition, à la faire circuler dans leur syndicat et à la retourner avant le 15 septembre car elle sera déposée à l'Assemblée nationale le 21 septembre.

Il rappelle aussi à l'assemblée qu'il y aura une mégavente de garage, le 18 septembre dans le stationnement de la CSN.

Le président, accompagné de Manon Perron, invite tous les membres du STIJM présents à l'assemblée à se joindre à lui et procède au dévoilement de la mosaïque. Après quoi, Gaétan Châteauneuf remet à Raynald Leblanc, président du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal–CSN le montant de 3 000 \$ recueilli lors du congrès par le geste de solidarité.

Raynald Leblanc prend la parole pour remercier chaleureusement le conseil central et tous les membres qui ont contribué au geste de solidarité ainsi que ses collègues qui ont participé à cette action.

10. COALITION CONTRE LA LOI 103

Gaétan laisse la parole à madame Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, accompagnée de Julie Audet du Service des relations du travail de la CSN.

Claudette Carbonneau explique pourquoi la Coalition contre le projet de loi 103 réitère sa demande d'appliquer la Loi 101 aux écoles privées non subventionnées.

La Coalition considère que la réponse gouvernementale au jugement de la Cour suprême du Canada aura pour effet de fragiliser, une fois de plus, la Charte de la langue française. En effet, le projet de loi no 103 permet aux parents plus fortunés d'acheter un passage à l'école publique anglaise pour leur enfant, ses frères et sœurs et leurs descendants.

Les membres de la Coalition seront très actifs au cours des prochaines semaines. Madame Carbonneau rappelle qu'entre 1992 et 2002, l'Office de la langue française avait observé que l'effectif des écoles anglaises avait augmenté de 10,6 %, notamment à cause des écoles passerelles.

Madame Carbonneau conclut en rappelant le spectacle sous le thème *Notre langue n'a pas de prix. La Loi 101 n'est pas à vendre !* qui se tiendra le 18 septembre au Centre Pierre-Charbonneau.

Elle invite également les personnes qui ont besoin d'informations supplémentaires à contacter Julie Audet du Service des relations du travail de la CSN.

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Louise Lizotte**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN dénonce le projet de loi 103 et invite ses syndicats affiliés à participer au Rassemblement du 18 septembre.

ADOPTÉ

11. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (PAR)

Dominique Daigneault procède à la présentation de la PAR. Une présentation d'un DVD produit par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère suit.

**Il est proposé par Alain Dubois
Appuyé par Jacqueline Bernier**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN adopte la Politique d'approvisionnement responsable.

ADOPTÉ

12. ÉLECTIONS

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Luc Bastien**

Que l'on élise Charles Gagnon à titre de président d'élection et Michèle Delsemme comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

A) Élection au comité des lettres de créance

Le président d'élection explique qu'il restait un poste à combler au comité des lettres de créance et procède à l'élection pour combler ce poste.

Paul Thomas propose René Rochon, qui accepte.

Charles Gagnon déclare René Rochon élu par acclamation au comité des lettres de créance.

B) Élection de la délégation du conseil central au conseil confédéral

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Yves Leclerc**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN désigne les quatorze personnes membres du conseil syndical du conseil central pour agir en tant que personnes déléguées officielles du conseil central au conseil confédéral.

Que les autres postes de personnes déléguées officielles du conseil central au conseil confédéral fassent l'objet d'une élection à la présente assemblée.

ADOPTÉ

On procède maintenant à l'élection des autres postes de personnes déléguées officielles du conseil central au conseil confédéral.

Patrice Benoît propose Yves Leclerc, qui accepte
Caroline Tremblay propose Sophie Drapeau, qui accepte
Carole Morache propose Madeleine Ferland, qui accepte
Louise Tremblay propose Suzanne Audette, qui accepte
Flavie Achard propose Luc Bastien, qui accepte

Louis Carlo Cantave propose Janick Rousseau, qui accepte
Jean-Hugues Bastien propose René Rochon, qui accepte
Laurier Courtemanche propose Martin Renaud, qui accepte
Diane Sauvé propose Line Lapointe, qui accepte
Lise Champagne propose Richard Gagnon, qui accepte
Jean-Pierre Bourgault propose Laurier Courtemanche, qui accepte
Mario Provost propose Paul Thomas, qui accepte
Charles Allen propose Alain Dubois, qui accepte
Paul Thomas propose Patrick Gauthier, qui accepte
Mona Edma propose Richard Ledoux, qui accepte
Richard Ledoux propose Jean-Pierre Bourgault, qui accepte
Michel Prévost propose Mona Edma, qui accepte
Pierre Saint-Georges propose Réal Roy, qui accepte
Donald Picotte propose Alain Favreau, qui accepte
Jean-Hugues Bastien propose René Rochon, qui accepte
Lisa Courtemanche propose Patrick Saint-Pierre, qui a fait parvenir sa
candidature par procuration, laquelle est lue par le président d'élections.

Le président d'élections, Charles Gagnon, nomme Anne Leblanc, Ian Fillion, Mireille Bénard et Céline Lamarre comme scrutatrices et scrutateur.

Le président d'élections, Charles Gagnon, déclare élu-es comme délégué-es officiels du conseil central au conseil confédéral, les personnes suivantes :

Mona Edma	Madeleine Ferland
Suzanne Audette	Luc Bastien
Yves Leclerc	Janick Rousseau
Lyne Lapointe	Patrick Gauthier
Paul Thomas	Jean-Pierre Bourgault
Sophie Drapeau	

Le président d'élections, Charles Gagnon, déclare élu-es comme délégué-es substituts du conseil central au conseil confédéral, les personnes suivantes :

Richard Ledoux	René Rochon
Laurier Courtemanche	Alain Dubois
Alain Favreau	Richard Gagnon
Martin Renaud	Réal Roy
Patrick Saint-Pierre	

**Il est proposé par Charles Allen
Appuyé par Richard Gagnon**

De détruire les bulletins de vote.

ADOPTE

13. DIVERS – POINTS D'INFO

- **Semaine nationale sur la santé et la sécurité au travail**

Francis Lagacé rappelle que la semaine nationale sur la santé et la sécurité au travail se tiendra du 24 au 30 octobre, il invite les membres à organiser des activités dans leur syndicat et à les faire connaître. Les syndicats peuvent aussi faire appel à des élus des fédérations, de la CSN ou du conseil central afin qu'ils aillent les rencontrer dans leur syndicat.

- **Marche mondiale des femmes**

Véronique De Sève rappelle les activités prévues pour la semaine de la Marche mondiale des femmes. Elle invite les membres à y participer en grand nombre.

- **Spectacle bénéfique pour le Forum mondial Éducation**

Dominique Daigneault rappelle qu'un spectacle bénéfique aura lieu le 24 septembre au Cabaret du Mile End pour financer la délégation québécoise au Forum mondial Éducation en Palestine, à la fin octobre.

- **Rassemblement contre les énergies sales**

Dominique Daigneault informe l'assemblée qu'il y aura un rassemblement à la Place Riopelle, organisé par Greenpeace et d'autres organisations, dont le conseil central, pour dénoncer les énergies sales, le dimanche 12 septembre.

- **Journée mondiale de la prévention du suicide**

Dominique Daigneault informe l'assemblée que le vendredi 10 septembre se tiendra la Journée mondiale de la prévention du suicide. Elle présente la documentation disponible pour soutenir l'organisation d'activités dans le cadre de cette journée.

Dominique Daigneault invite les membres qui ont été élu-es au cours de l'assemblée à aller voir Michèle Delsemme afin de lui laisser leurs coordonnées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Jean-Hugues Bastien
Appuyé par Alain Dubois**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 10 h 15

Gaétan Châteauneuf
Président

Dominique Daigneault
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 89

Femmes : 41

Hommes : 48

Officiel-les : 83

Substituts : 6